

Commune de CHARGEY-LES-GRAY
COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire du 28 mai 2020 à 20h

Début de séance : 20h

Quorum atteint : 14 membres rejoints par le quinzième à 20h30

Présents : Mesdames GUINET, DESCHAMPS, BIGOTTE-CHOULET, LOMBERGER, HUBLARD, BERNARD et Messieurs HEGO, BESANCENOT, JOBARD, POINCENOT, CHAUVELOT, FRANCOIS, GACONNET, COURIOL, TOURNERET.

Désignation d'une secrétaire de séance : Émilie BERNARD

1) Approbation de l'ordre du jour

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

2) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2020

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

3) Approbation des arrêtés municipaux précisant les délégations de chaque adjoint

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

4) Délibérations diverses.

a) Attribution d'un nom à la rue du lotissement des Jardins :

- Le conseil municipal opte pour « Impasse des Jardins » à l'unanimité.

b) Autorisation d'acceptation d'un versement de 14 400 euros par le Syndicat scolaire correspondant au remboursement de travaux de sécurisation du Pôle éducatif, facturés à la Commune de Chargey.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

c) Autorisation d'acceptation du remboursement des travaux de réfection de l'aqueduc suite au sinistre survenu rue de la Chirolle.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

d) Autorisation pour le fauchage des accotements des voies communales par l'entreprise Renaud.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

e) Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Mme le Maire présente les éléments de la DIA.

- Le conseil municipal vote CONTRE le fait de préempter ce terrain à l'unanimité.

5) Rapide état des lieux sur le projet éolien.

Mme le Maire pose la question suivante : « Est-ce que le conseil souhaite que la société EOLFI vienne représenter le projet éolien à la nouvelle équipe ? »

Le conseil municipal décide de ne pas accepter une nouvelle présentation du projet par la société EOLFI avant :

- ✓ d'avoir eu une présentation du schéma des énergies renouvelables réalisé par le Pays Graylois qui identifie le potentiel des gisements d'énergies renouvelables ;
- ✓ d'avoir bénéficié des conseils du juriste de la Communauté de Communes.

6) Commissions et syndicats

FORET	COMMUNICATION	TRAVAUX
JOBARD André BESANCENOT Samuel COURIOL Maxence POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	BERNARD Emilie BIGOTTE CHOLET Lætitia DESCHAMPS Stéphanie FRANCOIS Daniel LOMBERGER Lise	HEGO Pascal CHAUVELOT Emmanuel DESCHAMPS Stéphanie GACONNET Roland JOBARD André POINCENOT Daniel
VOIRIE / SECURITE	FINANCES	CIMETIÈRE
JOBARD André CHAUVELOT Emmanuel GACONNET Roland HUBLARD Emeline POINCENOT Daniel	HEGO Pascal FRANCOIS Daniel HUBLARD Emeline LOMBERGER Lise	GACONNET Roland BESANCENOT Samuel COURIOL Maxence
ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES	SALLE POLYVALENTE	EMBELLISSEMENT DU VILLAGE et RANDONNEES
BERNARD Emilie BIGOTTE CHOLET Lætitia DESCHAMPS Stéphanie HUBLARD Emeline	JOBARD André BERNARD Emilie COURIOL Maxence GACONNET Roland POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	GACONNET Roland BIGOTTE CHOLET Lætitia CHAUVELOT Emmanuel FRANCOIS Daniel HEGO Pascal
IMPOTS	GARANTS ONF	APPEL D'OFFRES
HEGO Pascal CHAUVELOT Emmanuel HUBLARD Emeline JOBARD André TOURNERET Julien A finir de compléter lors du Conseil Municipal du 11 juin	JOBARD André POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	GACONNET Roland HEGO Pascal JOBARD André TOURNERET Julien

SIED	Syndicat de voirie	Syndicat scolaire
Titulaire : COURIOL Maxence Suppléante : LOMBERGER Lise	Titulaires : HUBLARD Émeline CHAUVELOT Emmanuel Suppléants : COURIOL Maxence TOURNERET Julien	Titulaires : GUINET Chantal HEGO Pascal Suppléants : JOBARD André BERNARD Émilie
Informatique	SICTOM	Communes forestières
BERNARD Émilie FRANCOIS Daniel	JOBARD André TOURNERET Julien	GACONNET Roland JOBARD André

Deux remarques concernant les commissions et syndicats :

- ✓ Mme le Maire peut participer à chaque commission sans y être inscrite.
- ✓ Aucune commission « Développement durable et éco-citoyen » n'est créée afin que cet aspect reste transversal et concerne donc les réflexions de chaque commission ou syndicat.

6) Approbation du compte administratif

Mme le Maire présente le compte administratif.

Messieurs HEGO et FRANCOIS apportent des compléments d'informations.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

7) Approbation du compte de gestion

Mme le Maire présente le compte de gestion.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

8) Vote des taux d'imposition

Mme le Maire expose les taux d'imposition en vigueur et propose le maintien de ces taux.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

9) Vote des indemnités des élus

a) Indemnité de Mme le Maire

Mme le Maire souhaite recevoir la même indemnité mensuelle que l'ancien maire soit 1205,71 euros brut, au lieu de la somme de 1567,43 euros brut, à laquelle elle pourrait légalement prétendre dans le cadre de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 – articles 92 et 93 - relative à la revalorisation des indemnités de fonction des maires et adjoints.

POUR	CONTRE	Abstention
9	1	5

b) Indemnités des adjoints

Mme le Maire propose que l'indemnité mensuelle des adjoints soit de 416,17 euros.
Les adjoints sortent et ne participent pas au vote.
Les onze membres restants délibèrent.

POUR	CONTRE	Abstention
9	0	2

10) Programmation des deux prochains conseils municipaux

- ✓ le jeudi 11 juin à 20 heures à la mairie
- ✓ le jeudi 25 juin à 20 heures à la mairie (vote du budget)

La séance est levée à 22h30.

